Intérêts de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **8 (1879)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

française par Larousse, qui entr'autres améliorations importantes, est illustré d'environ 1500 figures, complétant et précisant le sens des mots définis en donnant une idée de la forme des objets et des êtres qu'ils représentent. C'est là une inovation importante qui fait de cet ouvrage un répertoire éminemment utile, *écrit en deux langues* se prêtant un mutuel appui : la langue maternelle restreinte à notre nationalité ; la langage du dessin, commune à tous les peuples, *universelle* en un mot.

Nous recommandons d'autant plus volontiers cette nouvelle édition qu'elle ne diffère pas sensiblement de prix avec l'ancienne, puisque l'on peut actuellement se procurer le *Nouveau Dictionnaire* illustré pour 2 fr. 60 au lieu de 2 fr. 50 que coûte le même ouvrage sans vignettes. Quant au *Dictionnaire complet* qui outre ce que renferme le précédent est enrichi d'une partie artistique, bibliographique et littéraire, son prix n'a pas varié et reste ainsi fixé à 3 fr. l'exemplaire.

Les instituteurs ou institutrices qui désirent recevoir le *Nouveau Dictionnaire* de Larousse proprement dit peuvent se le procurer au prix de faveur de 2 fr. 40, et le *Dictionnaire complet,* de même, à raison de 2 fr. 80 en s'adressant jusqu'au 15 décembre prochain au plus tard au *Secrétariat du Département de l'Instruction publique du Valais, à Sion.*

On est prié de bien préciser lequel des deux ouvrages l'on désire recevoir. Le personnel enseignant peut également s'adresser dans le même but à MM. les inspecteurs scolaires lors de leur prochaine visite des écoles. Ces Messieurs se feront à nul doute un plaisir de se constituer à cette occasion les intermédiaires des régents et régentes pour faire parvenir leurs demandes à qui de droit.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le 5 octobre, le comité de la Société fribourgeoise a confirmé M. Blanc-Dupont, comme président-caissier ; et M. Robadey Aimé comme secrétaire de la Société.

Dans la même réunion, il a décidé que les trois questions suivantes seraient mises à l'étude pour être discutées à la réunion générale qui aura lieu à Romont en 1880.

1er De l'influence de la religion dans l'enseignement populaire.

2e Que doivent faire les instituteurs et les autorités scolaires pour que les jeunes gens qui quittent les écoles primaires n'oublient pas de quinze à vingt ans ce qu'ils y ont appris.

3e Des expositions scolaires permanentes ; utilité de ces expositions.

Pour se conformer à la décision prise à l'assemblée de Courtion, le comité a nommé : MM. Perriard, directeur ; Schriber, Siedler et Siber, professeurs, membres d'une commission chargée de préparer un recueil de chants pour les écoles primaires.